CAROLINE CHAREYRON
INTERVENANTE PAIR EN SANTE MENTALE
S'autoriser à REGARDER AUTREMENT
carolinechareyronIP@gmail.com
www.linkedin.com/in/carolinechareyronIP

PASCALE PERRON
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT
CONSULTANTE ET FORMATRICE
en intervention sociale
06 66 72 56 33
pascaleperron@lilo.org
https://pascaleperron.fr/

PAIR AIDANCE : EVOLUTION DES PRATIQUES ET DES POSTURES

Formation interne de 2 jours / 14 h - En présentiel

S'inscrire dans **la philosophie du rétablissement** rend possible et pertinent l'**intégration de professionnel.les pairs aidant·es au sein des équipes de soin et d'accompagnement en psychiatrie**. Il s'agit d'admettre l'expertise et de mobiliser la complémentarité du regard de celui ou celle qui "est passé par là" et qui en a tiré un **savoir expérientiel** transmissible.

Cela implique un changement de paradigme, de postures et de pratiques que cette formation se propose de mettre en travail.

Par ce biais, il s'agit de rendre possible le travail en collaboration avec les pairs aidant·es au sein des services et de conscientiser entre professionnel·les concerné·es l'intérêt de l'évolution des pratiques.

Objectifs de la formation

Au retour dans leur environnement de travail, les participants à la formation sauront questionner leurs postures et leurs pratiques au regard de la philosophie du rétablissement.

Objectifs pédagogiques

Les participant·es auront une meilleure compréhension des exigences d'une relation d'accompagnement et de soin plus symétrique.

Ils pourront commencer à élaborer des pistes concrètes pour l'intégration de travailleurs pairs au sein de leurs équipes.

Principaux contenus pédagogiques

- La philosophie du rétablissement
- Les pratiques innovantes en psychiatrie
- Vivre et accompagner des situations complexes
- L'exigence d'un changement de paradigme
- La réhabilitation psychosociale et la pair aidance
- Contexte et filiation de la pair aidance en Bretagne
- Intégrer un·e pair aidant·e / travailleur·se pair dans une équipe
- Points de vigilances et pistes pour la mise en œuvre dans vos contextes

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : apport de contenus théoriques et expérientiels, mobilisation de l'intelligence collective pour produire des connaissances, échanges, débats, partages réflexifs, activités d'intégration et expérimentations.

Moyens et supports remis aux stagiaires

Livret de formation regroupant une synthèse des productions du groupe, les outils et les références théoriques mobilisés.

Modalités d'évaluation

La formation s'appuie sur une **approche dialogique** et sur des analyses de situations complexes, c'est pourquoi l'évaluation ne peut être que subjective et autoadministrée.

Les critères suivants serviront de repères :

- Les attentes des participant·es, recueillies par les formatrices en amont de la formation et confrontées aux objectifs de formation au démarrage de la première journée.
- Les repères éthiques de la philosophie du rétablissement, évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par les formatrices.

SA SCOP Avant-Premières – 4 rue des Champs de Pies – 22000 Saint-Brieuc
02 96 52 19 69 – contact@avant-premieres.coop - Siret : 482 395 464 00050 - APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 22 08128 22 auprès du préfet de la Région Bretagne

CAROLINE CHAREYRON
INTERVENANTE PAIR EN SANTE MENTALE
S'autoriser à REGARDER AUTREMENT
carolinechareyronIP@gmail.com
www.linkedin.com/in/carolinechareyronIP

PASCALE PERRON
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT
CONSULTANTE ET FORMATRICE
en intervention sociale
06 66 72 56 33
pascaleperron@lilo.org
https://pascaleperron.fr/

~ La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table et l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

~ 6 mois après la rencontre, nous proposerons un formulaire d'évaluation « à froid » des effets de la formation.

Profil des formatrices

Caroline CHAREYRON - Intervenante pair formatrice, consultante et conférencière indépendante.

Rétablie d'un trouble psychique sévère et en recherche-action depuis 2016, *"j'ai choisi de devenir Intervenante pair pour partager mon* ***savoir expérientiel*** *de la souffrance psychique et du rétablissement et témoigner du droit à vivre pour tous"*

J'ai suivi la formation intervenante Pair® à l'**ARIFTS d'Angers**, et j'accompagne les futurs Intervenants Pair sur ce parcours depuis 2022.

J'ai été salariée travailleuse pair au sein du dispositif Un Chez Soi d'Abord de Rennes en 2023-24.

Aujourd'hui, Intervenante pair indépendante, je travaille en réseau avec plusieurs professionnels pour "*participer avec vous au* ***changement de regard*** *sur la souffrance psychique et à l'évolution de son accompagnement*" .

Pascale Perron – Consultante et formatrice en intervention sociale

Facilitatrice, consultante et formatrice en intervention et développement social au sein de la coopérative Avant Premières.

Maîtresse de conférences associée à l'université Rennes 2 dans les masters Intervention et développement social et membre du Laboscop (Laboratoire coopératif de recherche, développement et innovation).

Titulaire d'un diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) obtenu au Collège coopératif en Bretagne, d'une licence en Travail social obtenue au Québec et du Diplôme d'État d'assistante de service social.

Certifiée **personne ressource** en matière d'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (ANDA-DPA, 2023). Formée aux moyens habiles et à l'accompagnement de démarche de **recherche-action participative** (CIRFIP, 2022) et à la facilitation en intelligence collective (Christine Koehler, 2019).

Cadre administratif

Public concerné / pré-requis

Professionnel·les du soin et de l'accompagnement en psychiatrie en poste au sein de l'AHB Plouguernével.

Maximum de 15 personnes par groupe.

Coût

Deux jours en formation interne : 4 500 € HT

La mise à disposition d'un **lieu adapté** est à la charge du commanditaire. Il doit prendre en compte le confort et l'accessibilité pour permettre la participation de chacun·e.

Les frais de déplacement seront facturés au réel. Les intervenantes se déplacent préférablement en train si cela est possible. L'indemnisation est de 0,60€ du kilomètre pour un déplacement en voiture.

Action de formation sous l'égide de l'Organisme de formation Avant Premières.

Accessibilité de l'action de formation aux personnes en situation de handicap :

Dans l'hypothèse où le Bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel qui serait en situation de handicap à l'action de formation susvisée, ce dernier doit en informer la direction de l'Organisme de Formation suffisamment en amont de l'action de formation pour permettre aux formatrices de prévoir les ajustements nécessaires.

SA SCOP Avant-Premières – 4 rue des Champs de Pies – 22000 Saint-Brieuc
02 96 52 19 69 – contact@avant-premieres.coop - Siret : 482 395 464 00050 - APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 22 08128 22 auprès du préfet de la Région Bretagne